

# DÉLIBÉRATION

## ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGÉY SUD GRAND COLOMBIER DU 30 NOVEMBRE 2023

**Délibération n°:** D-2023-18

Le 30 novembre 2023 à 18h30, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Flaxieu sous la Présidence de M. Régis Castin.

**Nombre de Membres :**

En exercice : 28  
Présents : 12  
Votants : 9

**Date de convocation :** 14/11/2023

**Secrétaire de séance :** Serge BAL

### Collèges des représentants de la Communauté de communes

#### Présents

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
CASTIN Régis
GUILLAND Marc
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
SERPOL Robert

#### Excusés

GODET Pauline
ROCHE Jean
MEURIAU Annie

#### Absents

GUITTET Thierry
VERGAIN Thierry

### Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

#### Présents

DESMOUCELLES Laura
PELLISSIER Michel
PERNOD-MATTE Véronique
PERRET Alain
BERTHELET Cyril

#### Excusés

METGE Clément
TETAZ Nicolas
CHAPELAN Rémi

Accusé de réception en préfecture  
001-824053292-20231130-2023-18-DE  
Date de réception préfecture : 22/12/2023

## Absents

LIBOUTET Louise
PELLET Jean-Pierre
BELLEMIN Christophe

### Objet : décisions budgétaires modificatives

Vu les statuts de l'EPIC Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier,

Vu les articles R.221-1 à R221-52 du Code Générales des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération D-2023-09 du 13 avril 2023 adoptant le budget de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier,

### Décisions modificatives :

Concernant la section fonctionnement :

Une diminution du chapitre 011 – Charges à caractère général de 460 € HT au profit du chapitre 067 – Charges exceptionnelles à hauteur de 460 € HT.

BUDGET OFFICE DU TOURISME 2023	Dépense		Recette	
	Dépense CA 2022	BP + RAR 2023	Recette CA 2022	BP + RAR 2023
<b>Fonctionnement</b>	<b>478 902,13 €</b>	<b>496 397,88 €</b>	<b>535 510,42 €</b>	<b>496 397,88 €</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté			75 485,05 €	49 277,88 €
011 - Charges à caractère général	109 110,50 €	116 877,88 €		
012 - Charges de personnel, frais assimilés	368 304,89 €	342 750,00 €		
013 - Atténuations de charges			1 081,80 €	500,00 €
022 - Dépenses imprévues		3 000,00 €		
023 - Virement à la section d'investissement		18 310,00 €		
042 - Opérat° ordre transfert entre sections				
65 - Autres charges de gestion courante	1 486,74 €	14 700,00 €		
66 - Charges financières				
67 - Charges exceptionnelles		660,00 €		
69 - Impôt sur les bénéfices et assimilés				
70 - Produits services, domaine et ventes div		100,00 €	40 862,40 €	32 900,00 €
74 - Subvention d'exploitation			329 000,00 €	355 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante			85 600,80 €	58 500,00 €
77 - Produits exceptionnels			3 480,37 €	220,00 €
<b>Investissement</b>	<b>8 330,41 €</b>	<b>25 640,41 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>25 640,41 €</b>
001 - Solde exécution invest. reporté	1 000,00 €	7 330,41 €		
021 - Virement de la sect° de fonctionnement				18 310,00 €
040 - Opérat° ordre transfert entre sections				
106 - Réserves			1 000,00 €	7 330,41 €
13 - Subventions d'investissement				
16 - Emprunts et dettes assimilées				
20 - Immobilisations incorporelles	6 690,00 €	16 460,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	640,41 €	1 850,00 €		
26 - Participation et créances rattachées				

### DÉCISION MODIFICATIVE N°2 CODIR

Section	Sens	Chapitre	Imputation	Intitulé imputation	Propositions nouvelles
FONCTIONNEMENT	DEP	11		6161 multirisques	-460,00 €
FONCTIONNEMENT	DEP	67		678 autres charges exceptionnelles	460,00 €
La section de fonctionnement est équilibrée en dépense et en recette pour un montant de			496 397,88 €		
La section d'investissement est équilibrée en dépense et en recette pour un montant de			25 640,41 €		

Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :

- Valide les modifications proposées au budget
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, ledit jour 30 novembre 2023  
Au registre sont les signatures  
Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous-préfecture

Pour extrait conforme et certification du caractère  
exécutoire de l'acte, le 30 novembre 2023.



Le Président, Régis Castin

Accusé de réception en préfecture  
001-824053292-20231130-2023-18-DE  
Date de réception préfecture : 22/12/2023

# DÉLIBÉRATION

## ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGÉY SUD GRAND COLOMBIER DU 30 NOVEMBRE 2023

**Délibération n°:** D-2023-19

Le 30 novembre 2023 à 18h30, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Flaxieu sous la Présidence de M. Régis Castin.

**Nombre de Membres :**

En exercice : 28  
Présents : 12  
Votants : 9

**Date de convocation :** 14/11/2023

**Secrétaire de séance :** Serge BAL

### Collèges des représentants de la Communauté de communes

#### Présents

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
CASTIN Régis
GUILLAND Marc
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
SERPOL Robert

#### Excusés

GODET Pauline
ROCHE Jean
MEURIAU Annie

#### Absents

GUITTET Thierry
VERGAIN Thierry

### Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

#### Présents

DESMOUCELLES Laura
PELLISSIER Michel
PERNOD-MATTE Véronique
PERRET Alain
BERTHELET Cyril

#### Excusés

METGE Clément
TETAZ Nicolas
CHAPELAN Rémi

Accusé de réception en préfecture  
001-824053292-20231130-D2023-19-DE  
Date de réception préfecture : 03/12/2023

## Absents

LIBOUTET Louise
PELLET Jean-Pierre
BELLEMIN Christophe

### **Objet : tarification des visites guidées individuelles**

Les tarifs des visites guidées individuelles de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 se décomposent de la manière suivante :

<b>Visites guidées individuelles</b>	<b>Tarifs</b> <i>valables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024</i>
Sac aventure « Lupa et la prophétie des Ombres » Sac aventure « Le Voyage de Gédéon »	12 € / sac
Visites « incontournables » Visites « famille » (hors prestations à 2 voix ou ateliers ludiques) Visites « frissons » Visites « gourmandes » Visites « nature » (hors prestations à 2 voix)	Adulte (dès 18 ans) : 10,00 € 10-17 ans : 6,00 € Moins de 10 ans : gratuit
Culoz + Château de Montveran	Adulte (dès 12 ans) : 15,00 € Moins de 12 ans : gratuit
Contes et légendes au lac de Barterand	Adulte (dès 18 ans) : 12,00 € 10-17 ans : 6,00 € Moins de 10 ans : gratuit
HistoireS de RésistanceS <i>Prestation de 3h00</i>	Adulte (dès 18 ans) : 15,00 € 10-17 ans : 6,00 € Moins de 10 ans : gratuit
Ateliers ludiques spécial famille	TU : 6,00 € / personne

### **Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :**

- Valide les modifications de la tarification des visites guidées individuelles dès le 1er janvier 2024 telle que proposée ;
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, ledit jour 30 novembre 2023  
Au registre sont les signatures  
Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous-préfecture

Pour extrait conforme et certification du caractère  
exécutoire de l'acte, le 30 novembre 2023.

Le Président, Régis Castin



Accusé de réception en préfecture  
001-824053292-20231130-D2023-19-DE  
Date de réception préfecture : 03/12/2023

# DÉLIBÉRATION

## ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGÉY SUD GRAND COLOMBIER DU 30 NOVEMBRE 2023

**Délibération n°:** D-2023-20

Le 30 novembre 2023 à 18h30, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Flaxieu sous la Présidence de M. Régis Castin.

**Nombre de Membres :**

En exercice : 28  
Présents : 12  
Votants : 9

**Date de convocation :** 14/11/2023

**Secrétaire de séance :** Serge BAL

### Collèges des représentants de la Communauté de communes

#### Présents

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
CASTIN Régis
GUILLAND Marc
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
SERPOL Robert

#### Excusés

GODET Pauline
ROCHE Jean
MEURIAU Annie

#### Absents

GUITTET Thierry
VERGAIN Thierry

### Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

#### Présents

DESMOUCELLES Laura
PELLISSIER Michel
PERNOD-MATTE Véronique
PERRET Alain
BERTHELET Cyril

#### Excusés

METGE Clément
TETAZ Nicolas
CHAPELAN Rémi

Accusé de réception en préfecture  
001-824053292-20231130-2023-20-DE  
Date de réception préfecture : 04/12/2023

## Absents

LIBOUTET Louise
PELLET Jean-Pierre
BELLEMIN Christophe

### **Objet : tarification de l'organisation des visites guidées de groupe**

Les tarifs des visites guidées pour les groupes de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 se décomposent de la manière suivante :

<b>Forfait d'organisation des visites guidées de groupe</b>	<b>Tarifs</b> <i>valables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024</i>
Forfait d'organisation demi-journée groupe	150 €
Forfait d'organisation journée complète groupe	250 €

### **Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :**

- Valide les modifications de la tarification des visites guidées individuelles dès le 1er janvier 2024 telle que proposée ;
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, le dit jour 30 novembre 2023  
Au registre sont les signatures  
Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous-préfecture

Pour extrait conforme et certification du caractère  
exécutoire de l'acte, le 30 novembre 2023.

Le Président, Régis Castin



# DÉLIBÉRATION

## ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGÉY SUD GRAND COLOMBIER DU 30 NOVEMBRE 2023

**Délibération n°:** D-2023-21

Le 30 novembre 2023 à 18h30, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Flaxieu sous la Présidence de M. Régis Castin.

**Nombre de Membres :**

En exercice : 28  
Présents : 12  
Votants : 9

**Date de convocation :** 14/11/2023

**Secrétaire de séance :** Serge BAL

### Collèges des représentants de la Communauté de communes

#### Présents

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
CASTIN Régis
GUILLAND Marc
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
SERPOL Robert

#### Excusés

GODET Pauline
ROCHE Jean
MEURIAU Annie

#### Absents

GUITTET Thierry
VERGAIN Thierry

### Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

#### Présents

DESMOUCELLES Laura
PELLISSIER Michel
PERNOD-MATTE Véronique
PERRET Alain
BERTHELET Cyril

#### Excusés

METGE Clément
TETAZ Nicolas
CHAPELAN Rémi

Accusé de réception en préfecture  
001-824053292-20231130-2023-21-DE  
Date de réception préfecture : 03/12/2023

## Absents

LIBOUTET Louise
PELLET Jean-Pierre
BELLEMIN Christophe

### **Objet : nouveaux produits boutique OT**

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Directeur doit informer le Comité de Direction, à chaque séance, des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (délibération n° D-2016-03 en date du 26 octobre 2016 complétée par les délibérations n° D-2017-25 en date du 28 février 2017 et D-2020-89 du 03 décembre 2020).

Produit / prestation	Prix d'achat HT	Prix de vente HT	Prix de vente TTC	Marge
Verre AOC du Bugey	2,80 €	3,75 €	4,50 €	0,95 €
Machuraz Blanc - Caveau Bugiste	8,95 €	11,17 €	13,40 €	2,22 €
Rosé de Pinot Roséitude - Domaine Monin	4,85 €	6,25 €	7,50 €	1,40 €
Rosé de Jarre - Mondeuse - Domaine Monin	4,70 €	6,25 €	7,50 €	1,55 €
Pinot - Maison Angelot	5,52 €	7,92 €	9,50 €	2,40 €

### **Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :**

- Valide les acquisitions de produits et leurs prix
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, ledit jour 30 novembre 2023  
Au registre sont les signatures  
Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous-préfecture

Pour extrait conforme et certification du caractère  
exécutoire de l'acte, le 30 novembre 2023.

Le Président, Régis Castin

